



Swiss Insurance Medicine

Versicherungsmedizin Schweiz
Médecine d'assurance suisse
Medicina assicurativa svizzera



SIM
Formation en
expertises médicales

www.swiss-insurance-medicine.ch

Concept

La SIM a été mandaté par la FMH en 2004 de reprendre la formation des experts médicaux. La formation est subdivisée en cinq modules de deux jours chacun, répartis sur 2 ans, visant à l'obtention d'un certificat.

Le contenu des cours est adapté en permanence en fonction de l'actualité. De légères différences peuvent donc apparaître dans les thèmes abordés dans les modules.

Module 1

Le module 1 concerne principalement les aspects juridiques et asséculogiques d'une expertise.

Contenu du cours et informations

- / Présentation des différentes assurances sociales et lois y relatives suisses : assurance accident, assurance militaire, assurance invalidité, assurance perte de gain
- / Atteintes à la santé : point de vue juridique
- / Appréciation des rapports médicaux et expertises médicales par les tribunaux
- / Protection des données dans le mandat d'expertise et le mandat thérapeutique
- / Expertise médicale dans le domaine de l'AI
- / Expertise médicale dans le domaine de l'assurance accident
- / Expertise médicale dans le domaine des assurances privées (en particulier RC)
- / Ateliers sur l'AA, l'AI, l'assurance privée et l'assurance responsabilité civile

Il est prévu que les candidats au titre de spécialiste dans certaines disciplines participent au module 1 de la formation en expertise médicale. Les conditions précises pour l'obtention du titre sont indiquées dans votre programme de formation postgraduée.

Crédits SIM : 15

Crédits FMH : 15

Module 2

Le module 2 traite des aspects spécifiques d'une expertise, notamment somatiques et psychiatriques.

Contenu du cours et informations

- / Expertise et relation avec les différents intervenants
- / Douleur du point de vue organique (aspects physiologiques) et dans le contexte de l'évaluation de l'expertise
- / Aspects sociaux-culturels aux confins du psyché et du soma
- / La maladie psychiatrique, du point de vue nosologique et dans le contexte de l'expertise, et l'exemple de la douleur chronique
- / Pièges dans l'évaluation des douleurs chroniques, par exemple les douleurs du rachis
- / Jurisprudence du Tribunal fédéral au sujet des patients douloureux chroniques et troubles apparentés aux troubles somatoformes (troubles de détresse corporelle)
- / Trouble de détresse corporelle et troubles apparentés ICD-11
- / Lignes directives et questionnaires d'expertises
- / L'examen des plaintes à la lumière du comportement de l'expertisé (en rendant les médecins attentifs à la valeur probante d'une expertise)
- / La médecine des assurances, du point de vue de l'avocat des patients
- / Ateliers sur les aspects asséculo-logiques et juridiques

Crédits SIM : 14

Crédits FMH : 14

Module 3

Le module 3 est consacré à des problématiques spécifiques à chaque discipline médicale ; le cours est réalisé en étroite collaboration avec les sociétés de discipline respectives.

Contenu du cours et informations

- / Syndromes vertébraux et radiculaires : résultats d'examens « mous et durs » du point de vue rhumatologique, neurologique et psychiatrique
- / Traumatisme cranio-cérébral léger TCCL
- / Syndrome de stress post-traumatique SSPT
- / Divers aspects du traumatisme d'accélération cranio-cervical d'un point de vue casuistique
- / Importance des tests psychologiques ainsi que possibilités et limites de la neuropsychologie au niveau de l'expertise
- / Importance des analyses biomécaniques et expertises d'accidents
- / Expertise neuropsychologique dans la pratique (casuistique)

Crédits SIM : 15

Crédits FMH : 13

Module 4

Le module 4 est consacré à des problématiques spécifiques à chaque discipline médicale ; le cours est réalisé en étroite collaboration avec les sociétés de discipline respectives et a pour objet les divers types d'expertises.

Contenu du cours et informations

- / Syndrome de fatigue chronique et somnolence d'un point de vue organique
- / Syndrome de fatigue chronique, mobbing et burn out d'un point de vue psychiatrique
- / Importance de l'épidémiologie dans l'expertise médicale des causalités concurrentes (facteurs étrangers à l'accident)
- / Valeur de l'ECF / Bonnes et mauvaises indications
- / Importance des expertises pluri- et interdisciplinaires
- / Le conseil communautaire des experts
- / Le point de vue de l'avocat du patient et ses souhaits vis-à-vis des experts
- / La faute professionnelle du point de vue du service juridique de la FMH
- / Expertise en responsabilité civile lors de faute professionnelle d'un point de vue médical et juridique

Crédits SIM : 13

Crédits FMH : 13

Module 5

À partir du cycle de formation 2020/2021, le module 5 est obligatoire pour obtenir le certificat d'expert SIM.

Contenu du cours et informations

- / Vignettes de cas rhumatologiques et psychiatriques présentés sous forme de vidéos, avec discussions et Audience Response System.
- / Vignettes sonores et visuelles de cas neurologiques
- / Vignettes de cas neuropsychologiques
- / Exposés d'introduction sur la conduite d'un entretien ainsi que sur l'expertise fonctionnelle et l'examen de cohérence
- / Spécificités de l'expertise somatique et psychiatrique

SIM-Credits: 14

FMH-Credits: 14

Examen QCM

Les cinq modules doivent être suivis et achevés pour pouvoir se présenter à l'examen QCM (questions à choix multiples).

Vous trouverez l'actuel règlement d'examen sur le site web de la SIM.

Condition préalable pour se présenter à l'examen QCM :

Modules 1 - 5 achevés

Conditions d'obtention du certificat d'expert SIM dans le domaine de la médecine, de la neuropsychologie ou de la chiropratique :

- / achever tous les 5 modules de la formation d'expert
- / disposer d'un titre de médecin spécialiste reconnu par la Confédération, d'un titre de psychologue spécialisé(e) en neuropsychologie FSP ou d'un diplôme de chiropraticien reconnu en Suisse
- / réussir l'examen QCM

Certificat

La réussite de l'examen QCM est une condition préalable à l'obtention du certificat d'expert certifié SIM pour médecins, neuropsychologues ou chiropraticiens. Il est rappelé, comme mentionné plus haut, qu'un titre de médecin spécialiste, un titre de neuropsychologue FSP ou un diplôme de chiropraticien reconnu en Suisse est indispensable.

Le certificat est valable 5 ans et requiert une formation continue régulière. Vers la fin de la 5e année, les titulaires du certificat sont priés de présenter l'attestation de formation dédiée. Pour tout autre renseignement sur la recertification, veuillez consulter le site web.

Dates

Les dates et lieux actuels des divers modules sont disponibles sur

www.swiss-insurance-medicine.ch/fr/formation/cours/formation-en-expertises-medicales

Le module 1 doit normalement être suivi en premier et le module 5 en dernier.

Contact pour s'informer et s'inscrire

Swiss Insurance Medicine
c/o Medworld AG
Administrative Office
Sennweidstrasse 46
CH-6312 Steinhausen
Tel. +41 (0) 41 748 07 30
info@swiss-insurance-medicine.ch
www.swiss-insurance-medicine.ch

Coûts pour médecins spécialistes, neuropsychologues ou chiropraticiens

CHF 1000.— pour participer à un module spécifique

CHF 800.— pour l'examen QCM

Coûts pour médecins en formation post-graduée

CHF 700.— pour participer à un module spécifique

CHF 800.— pour l'examen QCM

(sous réserve de modification de prix)

Public-cible

Les personnes intéressées qui n'ont pas pour objectif l'obtention de la certification d'expert peuvent suivre des modules individuels et recevoir une attestation de participation.

Coûts

CHF 1000.— pour participer à un module spécifique

CHF 600.— pour participer à une journée spécifique

(sous réserve de modification de prix)